

**Conditions contractuelles générales
régissant les « Condor Cards »**

Version

1^{er} février 2024





TABLE DES MATIERES

§ 1	CHAMP D'APPLICATION	2
§ 2	PRESTATIONS.....	2
§ 3	ACHAT.....	4
§ 4	DURÉE DE VALIDITÉ ET FRAIS	5
§ 5	DROIT DE RÉTRACTATION	6
§ 6	CONDITIONS DE RÉSERVATION DES PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES	7
§ 7	RESPONSABILITÉ	9
§ 8	PROTECTION DES DONNÉES	9
§ 9	DISPOSITIONS FINALES	9
	ANNEXE 1 - MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION	10

§ 1 CHAMP D'APPLICATION

- 1.1 Ces Conditions contractuelles générales régissant les « cartes Condor » (désignées ci-après par les « **CGV des Condor Cards** ») s'appliquent à toutes les prestations de Condor Flugdienst GmbH (désignée ci-après par « **Condor** ») en rapport avec l'offre, la mise à disposition et l'utilisation des Condor Cards par les clients dans toutes les versions disponibles.
- 1.2 Par ailleurs, les [Conditions générales de vente et de transport](#) de Condor (désignées ci-après par les « **CGV de Condor** ») dans leur version actuelle s'appliquent en complément, sauf stipulation contraire des dispositions qui suivent.

§ 2 PRESTATIONS

- 2.1 Les Condor Cards sont proposées en deux versions différentes, l'« Activity Card » et la « Family Card », chacune étant disponible dans les versions « EUROPE » et « WORLD ». Selon la version, l'achat d'une carte Condor (§ 3) permet au client de réserver, pendant la durée de validité (§ 4), certaines prestations supplémentaires en lien avec la réservation d'un vol effectué par Condor, dans le respect des autres conditions de réservation (§ 6). Sont exclus de cette disposition les vols charters complets, les croisières et les vols spéciaux, la réservation de prestations supplémentaires avec les cartes Condor est de façon générale exclue pour ces types de vol. Par ailleurs, les CGV de Condor



s'appliquent en outre aux prestations supplémentaires réservées avec les Condor Cards conformément aux paragraphes 2.3 à 2.5.

- 2.2 L'Activity Card et la Family Card sont respectivement disponibles dans les versions « EUROPE » et « WORLD ». Dans la version « EUROPE », les prestations supplémentaires respectives ne peuvent être réservées que pour les vols portant le numéro de vol DE dans les zones 1, 2 et 6 (tranche de numéros de vol DE1-DE1999 et DE6000-DE6999) conformément aux CGV de Condor (court et moyen-courrier) ainsi que pour tous les vols portant le numéro de vol DI. Dans la version « WORLD », la réservation est possible pour les vols portant le numéro de vol DE dans toutes les zones (tranche de numéros de vol DE1-DE2999 et DE6000-DE6999) ainsi que pour tous les vols portant le numéro de vol DI.
- 2.3 Le titulaire d'une Activity Card est autorisé, sous réserve du respect des autres conditions des présentes CGV des Condor Cards, à réserver pour lui-même et en fonction de la version respective « EUROPE » ou « WORLD » conformément au § 2.2, les prestations supplémentaires décrites de manière exhaustive ci-dessous pour un vol, sans que des frais supplémentaires ne soient prélevés par Condor en plus de la taxe unique (§ 4) :
- 2.3.1 La réservation d'un siège dans la classe réservée pour le vol, hormis les sièges de type « sièges XL » en Economy Class et en Premium Economy Class ainsi que des « sièges Prime » en Business Class.
- 2.3.2 L'enregistrement d'un bagage de la catégorie « bagage de sport » après réservation préalable conformément aux CGV de Condor.
- 2.3.3 Un « enregistrement la veille » (si cela est proposé à l'aéroport de départ concerné).
- 2.4 Le titulaire d'une Family Card est autorisé, sous réserve du respect des autres conditions des présentes CGV des Condor Cards, à réserver, en fonction de la version respective « EUROPE » ou « WORLD » conformément au § 2.2, les prestations supplémentaires décrites de manière exhaustive ci-dessous pour un vol, sans que des frais supplémentaires ne soient prélevés par Condor en plus de la taxe unique (§ 4) :
- 2.4.1 La réservation d'un siège dans la classe réservée, hormis les sièges de type « sièges XL » en Economy Class et en Premium Economy Class, ainsi que des « sièges Prime » en Business Class, pour soi-même et jusqu'à trois autres personnes pour lesquelles il existe une réservation commune valable effectuée



par le client sur le même vol.

2.4.2 La réservation d'un compartiment à bagages (en hauteur).

2.4.3 L'enregistrement de 5 kg de bagages supplémentaires en soute pour les vols dans les zones 1 à 4 ainsi que 6 et 7, conformément aux CGV de Condor. Pour les vols dans la zone 5, il est possible de réserver un bagage supplémentaire (23 kg maximum). Dans le cas où le vol a été réservé au « tarif Economy Light », il n'existe aucun droit à la réservation et au transport de bagages supplémentaires dans toutes les zones.

2.4.4 Un « enregistrement la veille » (si cela est proposé à l'aéroport de départ concerné) pour soi-même et jusqu'à trois personnes pour lesquelles il existe une réservation commune valable effectuée par le client pour le même vol.

2.4.5 Un « embarquement prioritaire » pour soi-même et jusqu'à trois personnes pour lesquelles il existe une réservation commune valable effectuée par le client pour le même vol.

2.5 De plus, tous les titulaires d'une carte Condor peuvent bénéficier du « Service réservé aux titulaires de Condor Cards » proposé par téléphone au 06171-69889-22. En outre, tous les titulaires d'une carte Condor peuvent bénéficier d'offres exclusives sur les prestations de Condor ou de ses partenaires, selon les disponibilités de Condor.

§ 3 ACHAT

3.1 Toutes les versions de la carte Condor peuvent être achetées en ligne sur www.condor.com ou par téléphone en appelant l'assistance téléphonique de Condor au 06171-69889-22 ainsi que sur place auprès des prestataires tiers participants (agences de voyage). Tout achat par des mineurs est exclu. Par ailleurs, les conditions suivantes s'appliquent à la conclusion du contrat d'achat d'une carte Condor :

3.1.1 En ligne

La présentation et la promotion des Condor Cards sur www.condor.com ne constituent pas une offre ferme. En soumettant une commande en cliquant sur le bouton « commande avec obligation de paiement », le client passe une commande juridiquement contraignante. Le client est lié à la commande pour une durée d'une semaine à compter de la passation de la commande ; le droit de rétractation (§ 5) existant le cas échéant pour annuler la commande n'est pas affecté. Condor confirmera immédiatement par courriel la réception de la commande passée par le biais du site



web www.condor.com. En général, la confirmation de la réception s'accompagne d'une déclaration d'acceptation explicite. Toutefois, aucun contrat n'est conclu avant l'acceptation explicite.

3.1.2 Par téléphone

La commande verbale d'une carte Condor par le biais de l'assistance téléphonique de Condor auprès d'un membre du personnel de Condor constitue une offre ferme. Le client est lié à la commande pour une durée d'une semaine à compter de la passation de la commande ; le droit de rétractation (§ 5) existant le cas échéant pour annuler la commande n'est pas affecté. Condor confirmera immédiatement par courriel la réception de la commande passée par le biais de l'assistance téléphonique de Condor. En règle générale, la confirmation de la réception s'accompagne d'une déclaration d'acceptation explicite. Toutefois, aucun contrat n'est conclu avant l'acceptation explicite.

3.1.3 Sur place par le biais d'un prestataire tiers

Dans la mesure où une carte Condor est commandée sur place par le biais d'un prestataire tiers (agence de voyage), cela constitue une offre ferme. Le client est lié à la commande pour une durée d'une semaine à compter de la passation de la commande. Condor ou le prestataire tiers concerné, au nom de Condor, confirmera immédiatement la réception par courriel. En règle générale, la confirmation de la réception s'accompagne d'une déclaration d'acceptation explicite. Toutefois, aucun contrat n'est conclu avant l'acceptation explicite.

- 3.2 Lors de la conclusion du contrat d'achat d'une carte Condor, le client reçoit un numéro de carte personnalisé qui lui permet de s'identifier en tant que titulaire de la carte Condor en réservant un vol et qui lui permet, à partir de ce moment et pendant la durée de validité (4.1), de réserver les prestations supplémentaires décrites au § 2.
- 3.3 Toute transmission de la carte Condor à une autre personne pendant la durée de validité est exclue.
- 3.4 L'offre d'achat d'une carte Condor s'adresse exclusivement aux consommateurs au sens de l'article 13 du code civil allemand (BGB).

§ 4 DURÉE DE VALIDITÉ ET FRAIS

- 4.1 La carte Condor, dans toutes ses versions, a une validité d'un an (12 mois) à compter de son achat et n'est pas automatiquement reconduite (désignée ci-après par la « **Durée de validité** »). En règle générale, Condor informera le client



par courriel, un mois avant l'expiration de la Durée de validité, des possibilités et des modalités de reconduction.

- 4.2 Concernant la mise à disposition de la carte Condor et son utilisation pendant la Durée de validité, le client s'acquitte de frais uniques dont le montant varie en fonction de la version achetée. Les tarifs actuels des différentes versions de la carte Condor sont disponibles sur www.condor.com ou peuvent être demandés par téléphone en appelant l'assistance téléphonique de Condor au 06171-69889-22 ainsi que sur place auprès des prestataires tiers participants (agences de voyages). Le droit au paiement des frais existe indépendamment du fait que le client utilise effectivement des prestations supplémentaires pendant la Durée de validité. Si la Durée de validité initiale (4.1) est reconduite, de nouveaux frais sont exigibles au titre de la nouvelle Durée de validité convenue, dont le montant doit être convenu avant la reconduction.
- 4.3 Le paiement est exigible au moment de la conclusion du contrat d'achat. Les différentes possibilités de paiement disponibles sont indiquées dans le cadre du processus de réservation avant la conclusion de la commande. Il n'existe aucun droit à l'octroi d'une possibilité de paiement particulière.
- 4.4 En cas de retard de paiement d'une carte Condor, Condor a le droit de bloquer la fonction de réservation des prestations supplémentaires jusqu'à ce que le client honore toutes ses obligations de paiement. Le déblocage a lieu immédiatement après l'accomplissement des obligations de paiement en suspens. Les stipulations de ce paragraphe 4.4 n'affectent pas le droit de Condor de faire valoir d'autres prétentions légales en cas de retard de paiement du client, en particulier le droit de faire valoir des intérêts moratoires.

§ 5 DROIT DE RÉTRACTATION

- 5.1 Dans la mesure où la conclusion du contrat portant sur l'achat d'une carte Condor a lieu en ligne conformément au paragraphe 3.1.1 ou par téléphone conformément au paragraphe 3.1.2 et que le client est un consommateur au sens de l'article 13 du code civil allemand (BGB), le client dispose d'un droit de rétractation légal dont Condor l'informe ci-après conformément au modèle établi par la loi :

Information sur le droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat dans un délai de quatorze jours sans donner de motif.



Le délai de rétractation est de quatorze jours à compter de la date de conclusion du contrat.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous informer (Condor Flugdienst GmbH, An der Gehespitz 50, 63263 Neu-Isenburg, e-mail reservation@condor.com, téléphone : 06171-69889-22) de votre décision de vous rétracter du présent contrat moyennant une déclaration sans équivoque (par ex. une lettre envoyée par la poste ou un courriel). Pour ce faire, vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation joint aux présentes CGV en annexe 1, qui n'est toutefois pas obligatoire.

Si vous exercez cette option, nous vous transmettrons immédiatement (par exemple, par courriel) un accusé de réception d'une telle rétractation.

Pour garantir le respect du délai de rétractation, il vous suffit d'envoyer la notification de l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Conséquences de la rétractation

Si vous vous rétractez du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de votre part sans délai et au plus tard quatorze jours à compter de la date à laquelle nous avons été informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Pour ce remboursement, nous utilisons le même moyen de paiement que celui que vous avez utilisé lors de la transaction initiale, sauf s'il en a été expressément convenu autrement avec vous ; en aucun cas, des frais ne vous seront prélevés au titre de ce remboursement.

Si vous avez déjà réservé des prestations supplémentaires conformément au § 2 en utilisant la carte Condor pendant le délai de rétractation et que vous avez ensuite résilié ce contrat dans le délai imparti, les prestations supplémentaires réservées jusque-là seront annulées sans qu'une information particulière ne soit fournie à ce sujet. Une nouvelle réservation payante de prestations supplémentaires est possible conformément aux CGV de Condor.

Si vous avez demandé que les prestations de la Condor Card débutent pendant le délai de rétractation, vous devez nous régler un montant raisonnable correspondant à la quote-part des prestations déjà fournies jusqu'au moment où vous nous notifiez l'exercice du droit de rétractation de ce contrat portant sur l'intégralité des prestations prévues dans le contrat.

§ 6 CONDITIONS DE RÉSERVATION DES PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- 6.1 Pour bénéficier des prestations supplémentaires décrites au § 2, la réservation du vol et des prestations supplémentaires doit être effectuée au nom du client en



tant que titulaire de la carte et doit indiquer le numéro de carte personnel de la carte Condor correspondante.

- 6.2 La réservation de sièges, de compartiments à bagages et l'enregistrement de bagages de sport à titre de prestations supplémentaires incluses conformément au § 2 doivent être effectués au plus tard 48 heures avant le départ par le biais du site web www.condor.com ou du Centre de Services Condor et sont sous réserve de la disponibilité. Les prestations supplémentaires respectives doivent être sélectionnées au préalable dans le cadre du processus de réservation. Dans le cadre du processus de paiement, le numéro de la carte doit être saisi dans le champ correspondant pour payer avec les Condor Cards. Une fois le contrôle effectué avec succès, les prestations spéciales sélectionnées au préalable bénéficient d'une remise en fonction de la version respective de la carte Condor. Si la réservation est effectuée plus de 48 heures avant le départ, les conditions générales de réservation et les frais en vertu des CGV de Condor s'appliquent à la réservation de toutes les prestations supplémentaires. Il n'est pas possible de bénéficier ultérieurement d'une remise sur des prestations supplémentaires payantes déjà réservées.
- 6.3 Si le client effectue une réservation de vol par le biais d'un prestataire tiers (en particulier pendant la Durée de validité convenue), le numéro de carte personnel doit être communiqué à ce dernier lors de la réservation afin de pouvoir bénéficier des prestations supplémentaires conformément au § 2. Les prestataires tiers ne sont pas tenus de réserver gratuitement la prestation supplémentaire via la carte Condor. Si une réservation par le biais du site web www.condor.com ou d'un prestataire tiers n'est pas possible, la réservation de la prestation supplémentaire doit être effectuée 48 heures avant le départ par le biais du Centre de Services Condor.
- 6.4 En cas de modification de la réservation de vol, la conséquence étant que le client ne fait plus partie de la réservation, l'utilisation des prestations supplémentaires énumérées au paragraphe 2.4 n'est plus possible, même pour les personnes voyageant avec lui, et les prestations supplémentaires déjà réservées sont annulées dans leur intégralité sans qu'une information particulière ne soit donnée à ce sujet.
- 6.5 Il n'existe aucun droit au paiement des frais économisés au titre des prestations supplémentaires pour les vols qui sont annulés ou modifiés par le client ou par Condor, ou dans le cas où une prestation supplémentaire n'est plus disponible pour le vol réservé.



§ 7 RESPONSABILITÉ

- 7.1 Condor engage sa responsabilité envers le client quant aux cas de responsabilité contractuelle et extracontractuelle en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave, conformément aux dispositions légales.
- 7.2 Dans les autres cas, Condor n'engage sa responsabilité - sauf stipulation contraire au paragraphe 7.3 – qu'en cas de violation d'une obligation contractuelle dont l'exécution est indispensable à la bonne exécution du contrat et au respect de laquelle le client peut régulièrement se fier (obligations cardinales), et ce dans la limite de la réparation du dommage prévisible et typique. Dans tous les autres cas, notre responsabilité est exclue, sous réserve des stipulations du paragraphe 7.3.
- 7.3 La responsabilité de Condor en cas de dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé et en vertu de la loi sur la responsabilité du fait des produits (Produkthaftungsgesetz) n'est pas affectée par les limitations et les exclusions de responsabilité susmentionnées.

§ 8 PROTECTION DES DONNÉES

- 8.1 Condor recueille, traite et utilise les données à caractère personnel des clients, notamment les coordonnées pour traiter la commande, dont l'adresse e-mail, si celle-ci nous a été communiquée. Pour plus de précisions, veuillez consulter notre [Déclaration de protection des données](#). Cela comprend en outre l'utilisation des données pour transmettre des offres exclusives portant sur des prestations de Condor et de ses partenaires au sens du paragraphe 2.5, dans la mesure où le client a donné son consentement y afférent.

§ 9 DISPOSITIONS FINALES

- 9.1 Le droit applicable est celui de la République fédérale d'Allemagne, à l'exclusion de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Si le client a passé la commande en qualité de consommateur et si, au moment de sa commande, le client a sa résidence habituelle dans un autre pays, l'application des dispositions juridiques impératives de ce pays n'est pas affectée par le choix du droit applicable effectué dans la première phrase.
- 9.2 Si, après la conclusion du contrat, le client transfère son domicile ou son lieu de résidence habituel hors du champ d'application de cette loi ou si son domicile ou son lieu de résidence habituel n'est pas connu au moment de la formation de l'instance, le tribunal compétent est celui de Darmstadt, Allemagne.



ANNEXE 1 - MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Si l'acheteur souhaite annuler le contrat, ce formulaire peut être rempli et renvoyé au vendeur)

À :

Condor Flugdienst GmbH

An der Gehespitz 50

63263 Neu-Isenburg

Allemagne

E-mail : reservation@condor.com

- Par les présentes, je révoque/nous révoquons (*) le contrat que j'ai/nous avons (*) conclu pour acheter les marchandises suivantes :

- Nom du/des consommateur(s)

- Commandé le (*)/reçu le (*)

- Adresse du/des consommateur(s)

- Signature du/des consommateur(s)

(uniquement en cas de notification sur papier)

- Date

(*) Veuillez rayer la mention inutile.